



LAISSE BÉTON, LE GÉNIE VÉGÉTAL A LA SOLUTION

Les revêtements de sols

Fiche conseil | [environnement](#)

[caue37.fr](#)

Des pavés à désherber ? Des graviers complètement envahis ? Des fissures avec des pissenlits indélogeables ? Vous vous dites qu'un petit coup de béton serait la solution ? Oubliez la bétonnière, rangez vos binettes, vos râteliers et anticipez ! A l'heure de l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour les particuliers et les collectivités, quelles solutions avons-nous pour adapter nos espaces ?

Quand le beau rime avec écolo !

Les revêtements de sol perméables ont d'incroyables vertus pour limiter les besoins d'entretien, valoriser des ambiances simples et qualitatives tout en favorisant la biodiversité. Ces solutions intègrent dans leur conception le vieillissement des matériaux ainsi que l'intégration de la nature, leur prodiguant une belle durabilité et du cachet.



© Atelier CAP PAYSAGE URBANISME
Berges du Vaurizon à Châteldon (63)



Une autre idée de l'entretien

Trouver un juste équilibre avec une nature moins maîtrisée.

En effet, l'avènement des produits phytosanitaires et des moyens mécaniques auprès des collectivités et des particuliers a profondément changé la façon d'entretenir les espaces dans la dernière moitié du XX^e siècle. De cette gestion dite «horticole», on hérite aujourd'hui d'une vision de l'espace où la nature y est totalement maîtrisée, voire a disparu, lui donnant un aspect «propre», perçu comme positif. Or, à cette vision, s'oppose celle d'**anticiper et de laisser venir le vivant, afin de limiter la gestion des espaces mais aussi de favoriser la qualité du cadre de vie (en donnant du cachet aux espaces) et la reconquête de la biodiversité.** Ne dit-on pas que la nature a horreur du vide ? Est-ce que les espaces naturels où la biodiversité foisonne sont qualifiés de sales par le grand public ? Non, ils sont plutôt des lieux d'usage, de dépaysement et de bien-être. Il est également prouvé que plus la biodiversité est élevée dans un espace, plus celui-ci est perçu comme agréable par les usagers...

Alors, changeons de regard dès maintenant pour **explorer le champ des possibles lorsque la nature devient une alliée pour le jardinier !**

Laisser venir le vivant

La nature a horreur du vide, anticipez l'inévitable !

Il faut regarder la pousse des plantes jugées indésirables nommées «adventices» comme une dynamique à la fois de constitution d'un couvert végétal sur une surface libre mais aussi d'un sol. Chaque lieu non investi est une surface potentielle d'accueil de la vie, avec des organismes pionniers (lichens et mousses) et d'autres (adventices annuelles puis vivaces) qui vont s'installer une fois la première couche de sol constituée. Chaque fissure, joint, pierre, emplacement de terre libre va donc être un lieu de conquête potentielle.

3 points pour faire avec le végétal

Il vaut mieux pré-verdir que guérir !

- **Occuper tous les sols libres** : disposer des paillages minéraux ou végétaux (broyat, BRF, paille...), planter des couvre-sols, des vivaces et d'autres plantes de façon dense, cela afin de priver les potentielles plantes indésirables d'eau et de lumière.
- **Anticiper la venue du végétal** dans la conception de l'espace : joints déjà engazonnés, pieds de murs plantés, couvre-sols dynamiques occupant vite l'espace. Ces dispositifs faciliteront la gestion ainsi qu'une ambiance qualitative, et permettront de ne pas voir le végétal comme non-désiré.
- **Limiter les surfaces qui favorisent les dépôts de matière organique et de graines** (type allées en gravier, géotextiles ou bâches, fentes entre les murs et sols, dalles bétons fissurées...) et dont la gestion, une fois occupées par les adventices, est compliquée.



Le joint... engazonné !

Les pavés à joints engazonnés sont une bonne solution pour les cours et les espaces publics (trottoirs, places). Ils permettent un espace carrossable, drainant et de très forte qualité. Les pavés peuvent être bouchardés, anciens et bombés. **Les pavés sciés sont plutôt indiqués pour les cheminements PMR.**

Les terrasses

sont souvent proches du bâti et **impactent fortement la qualité du lien intérieur-extérieur**. Elles forment souvent un espace non intégré au jardin en prolongement seul de la maison. Pour valoriser un prolongement harmonieux du jardin jusqu'à la maison, le choix d'un **revêtement en joints engazonnés** pour la terrasse est judicieux (dalles, traverses, dalles irrégulières...)



Les allées

en graves engazonnées sont obtenues par la stabilisation du sol en place via l'**apport d'une grave/sable/terre** (éventuellement mycorhizée) et l'ensemencement de ce sol. La gestion par rapport aux espaces environnants (en gestion différenciée) est **garantie par une simple tonte plus régulière et/ou plus courte** et le piétinement. Le temps fera le reste !

Faites simple !

Matériaux et couleurs

Les matériaux nobles, unifiés et simples à privilégier :

- Des pavés de préférence en pierre aux teintes locales
- Des graves stabilisées et/ou engazonnées pour les allées ou stationnements (sans alvéoles)
- Limiter les bordurages en tout genre entre les divers espaces et privilégier de la qualité pour ceux vraiment utiles/indispensables
- Des matériaux bois (type traverses de chêne), qualitatifs et durables.



Pavé bétons et joints engazonnés, Moellon-sur-Mer (56)



Pavé bois et joints engazonnés, Tours (37)



Parking stabilisé engazonné et verger, Le Grand Pressigny (37)

Les stationnements

Les surfaces de parking par leur emprise sont un vrai enjeu écologique. Leur végétalisation a un impact direct sur le confort d'utilisation puisqu'elle limite la hausse des températures. Il est d'autant plus confortable de proposer des parkings ombragés surtout pour des lieux de stationnement de longue durée. Un parking végétalisé peut également participer à l'impression d'étendue d'un espace vert par effet de prolongement des ambiances. Ces espaces, lorsqu'ils ne sont pas utilisés par les voitures, peuvent aussi avoir d'autres usages : vergers, terrains de pétanque ou de jeux pour les enfants, ce qu'un parking traditionnel en bitume est incapable de proposer. Les graves engazonnées et les graves stabilisées classiques ont l'avantage également d'être rechargeables facilement par les services techniques. C'est de ce point de vue, un matériau très durable par rapport à son coût de mise en œuvre initial.

CRÉDITS : sauf mention contraire, toutes les photos et illustrations du présent document © CAUE37 (publication octobre 2020)

Votre mairie

Renseignez-vous sur le règlement d'urbanisme où les prescriptions concernant les matériaux et surfaces imperméabilisées.

UDAP 37

Unités départementales de l'architecture et du patrimoine
Si votre projet est situé dans le périmètre d'un édifice protégé, consultez les préconisations de l'UDAP 37 sur son site : www.sdap-37.culture.gouv.fr

Service-public.fr

Informations réglementaires et juridiques sur ce site institutionnel www.service-public.fr

CAUE 37

Le CAUE 37 vous conseille pour votre projet. **Prenez rendez-vous !**
34 place de la Préfecture _ 37000 TOURS
02 47 31 13 40 _ caue37@caue37.fr _ www.caue37.fr

ADRESSES UTILES

37
Indre-et-Loire
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement